

Informations du chantier

Référence interne : ESI260004
Adresse du chantier : Rue d'Arras, 59552 LAMBRES LEZ DOUAI
Nature des travaux : CNS, OTR, TER, RBL
Date de début du chantier : 07/09/2026 Date de fin du chantier : 03/07/2027

Contact

Exploitant de réseau
NaTran
Adam BOUKENNAT
adam.boukennat@natrangroupe.com
+33391830610

Contact

Contact

Entreprise de travaux
Egis
Samir Mellas
samir.mellas@egis-group.com
+333617180916

Contact

1) Type de visite :

- ☒ Première visite sur site
- ☐ Autre visite
- ☐ Visite de fin de chantier (constat de remblai)
- ☐ Chantier en infraction

2) Le chantier nécessite-t-il une autre visite ?

OUI

Commentaire : Reprendre rdv lors du lancement des dict

3) Date réelle de début des travaux :

01/01/2027

4) Durée prévue des travaux :

6 mois

5) Nature des travaux :

CNS - Construction
RBL - Remblaiement
TER - Terrassement

6) Description des travaux réalisés :

Construction d'un dépôt de bus

7) Techniques utilisées :

MAN - Manuel

PEL - Pelles mécaniques et mini-pelles

8) Travaux réalisés :

- ☒ Sur l'emprise complète des travaux déclarée
- ☐ Sur l'emprise réelle des travaux (voir schéma de situation ou observations ci-après dans le compte-rendu)

9) Gaz combustible (transport ou distribution) et Hydrocarbures

9) Ouvrage(s) NaTran concerné(s) :

Lambres les douai vers Renault

10) Nature de la canalisation :

- ☒ Acier
- ☐ PE

11) Diamètre nominal de la canalisation en acier (mm) :

200

12) La détection de la canalisation a été réalisée par NaTran ce jour :

OUI

13) La classe de précision est :

- ☒ A (+/- 0,40 m pour réseau acier ou +/- 0,50 m pour réseau flexible)
- ☐ B (+/- 1,50 m)

14) Marquage-piquetage réalisé :

- ☐ sur l'emprise complète des travaux déclarée
- ☐ Sur l'emprise réelle des travaux convenue entre les signataires (cf. schéma ci-après)
- ☒ Non

15) Pourquoi le marquage - piquetage n'a pas été réalisé ce jour ?

Phase dt

Présence fun géomètre pour référencer l'axe de la canalisation natran plus profondeur pour projet

16) Points singuliers connus dans l'emprise du chantier :

Sans réponse

17) Le Responsable de projet ou l'Exécutant des travaux demande de réaliser à ses frais les opérations de localisation intrusives suivantes : _____ sondages

Prescriptions techniques :

- Obligation d'utiliser une technique douce - pelle à main, lance à air, aspiratrice excavatrice avec embout souple... - à moins de 40cm de l'ouvrage NaTran s'il est visible (40 cm du fuseau de localisation si l'ouvrage est encore invisible)
- Aucun stockage, stationnement et passage d'engin au-dessus des ouvrages NaTran n'est autorisé sauf accord écrit de NaTran
- Appliquer les prescriptions du fascicule 2 du guide d'application de la réglementation anti-endommagement (en particulier : fiche RX-TMD pour les réseaux en acier - § 3.4.5 pour les réseaux PE - fiches relatives aux techniques utilisées)
- Contacter NaTran pour tous travaux autres que ceux décrits dans ce compte-rendu
- Mettre en place des protections mécaniques sur toute portion de canalisation découverte
- Respecter le marquage-piquetage réalisé et prévenir sans délai NaTran s'il a été enlevé ou en endommagé
- Contacter le représentant NaTran dans un délai raisonnable, avant le remblaiement de l'ouvrage NaTran, afin de vérifier l'état de l'ouvrage

18) Dans l'emprise de la canalisation NaTran (, les travaux sont :

☒ Interdits hors présence du représentant NaTran

☐ Autorisés avec les réserves suivantes

19) Schéma du marquage - piquetage réalisé - Observations complémentaires
(avec indications, le cas échéant, des points de mesure de profondeur réalisés)

Sans réponse

20) Observations du Responsable de projet ou de l'Exécutant des travaux :
Enlever les arbres au niveau de l'axe de la canalisation

21) EN CAS D'ACCIDENT téléphoner au Centre de Surveillance Régional :

Nord Est

NaTran Territoire Nord Est

RÉSERVÉ EN CAS D'URGENCE ET DE DANGER



APPEL GRATUIT 24/24

Compte-rendu de Marquage Piquetage

Numéro de consultation

2026032603491DCA

Date CR

22/05/2026

Signature

NaTran

Adam BOUKENNAT



Date

22/05/2026

Signature

Egis

Samir Mellas



Date

22/05/2026

Signature

Date

Signature

Date

[illegible]